

**Quelques indications rapides de quelques fondamentaux auxquels il faut être attentif :**

## **1 - IL Y A DEUX PARTIES DANS LE DOSSIER (non compris les « annexes »)**

**La 1<sup>ère</sup> partie est une « .....description des responsabilités confiées..... »**

- > Les responsabilités sont professionnelles, **càd éducatives, pédagogiques et juridiques.**
- > La description s'appuie sur un parcours : elle renvoie donc à une chronologie ; mais elle **peut** très bien ne pas être organisée **par** la chronologie. Simplement, il faut que le lecteur s'y retrouve !
- > On décrit **pour** quelque chose ! Donc pour montrer que, **dans le cadre** d'un parcours où on a exercé des fonctions qui renvoient à des responsabilités professionnelles identifiables, on a **construit** des compétences elles mêmes identifiables.
- > C'est ce qui fait que la description est déjà **un peu** analytique; càd que la **description des responsabilités renvoie à des compétences construites** au cours de ce parcours.
- > On n'est pas obligé de citer les compétences. Mais la lecture de la description doit clairement faire comprendre ce qui s'est construit et donc **à quoi** cela fait référence.

**La 2<sup>nde</sup> partie est un « .....développement .....analyse..... »**

### **Globalement :**

- > Cette analyse est présente lorsque l'on montre et lorsque l'on explicite **les choix** faits pour organiser l'activité.
- > Présenter l'activité (c-à-d la décrire) n'est donc pas suffisant. **Rappel : on décrit toujours .....pour quelque chose ;** ici, il s'agit de décrire pour analyser. L'outil, c'est la description ; l'objet, c'est l'analyse réflexive.
- > Les choix, donc l'analyse, peuvent être présents à 3 moments :
  - Lors de la préparation (identification du contexte de classe ; sélection des outils & supports, des démarches ; choix des modalités d'organisation ; fixation des objectifs, des tâches, des activités...etc)
  - Lors de la réalisation (choix faits face à de l'imprévu ou à des difficultés ; postures et positionnement de l'enseignant ; régulation du groupe et du travail du groupe ; mise au travail des élèves ; ...etc)
  - Lors du bilan (objectifs atteints ou non ; lien avec la suite de l'apprentissage ; .....etc)
- > Les choix tiennent compte du contexte, des exigences légales et sont donc représentatifs de compétences professionnelles qu'il s'agit de monter, à travers cet exemple **significatif.**
- > L'exemple analysé est significatif car il monte **deux éléments essentiels** de la profession : vous avez construit une situation pédagogique où il y a quelque chose à apprendre (montrer ce qu'ils ont appris, comment ils ont appris, comment vous savez qu'ils ont appris) et vous avez noué une relation professionnelle de type pédagogique (vous vous êtes situé en tant que médiateur des apprentissages)

**En ce qui concerne plus particulièrement l'activité pédagogique décrite :**

**1- Concernant la discipline abordée:**

- > Maitrise des contenus disciplinaires (surtout ceux abordés)
- > Connaissance des objectifs de l'enseignement de la discipline aux différents niveaux de classe et des programmes
- > Connaissances des démarches pédagogiques et didactiques à mettre en œuvre

**Par référence à la compétence : P1 - Maitriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

**2- Concernant l'activité d'enseignement/apprentissage :**

- > Situer la séquence présentée dans le contexte de la classe et/ou de l'établissement et en fonction des attendus du programme et/ou du socle (objectifs ; place dans la progression ; ...)
- > Rendre compte de ses choix (supports ; modalités pédagogiques et didactiques ; organisation du travail)
- > Montrer les liens entre les objectifs d'apprentissage identifiés, la tâche définie, l'activité proposée et l'évaluation mise en œuvre.
- > Identifier les difficultés auxquelles sont (ou pourraient être) confrontés les élèves

**Par référence aux compétences : P2 – maitriser la langue française dans la cadre de son enseignement ; P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; P4 - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ; P5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

**2 – MÊME COMPOSE DE DEUX PARTIES (plus éventuellement des annexes), IL N'Y A QU'UN DOSSIER**

> Il faut veiller à la **cohérence** entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>nde</sup> partie ;

> Il faut veiller à l'**utilité** des annexes en lien avec la 2<sup>nde</sup> partie

> L'ensemble du dossier est construit pour être représentatif des **compétences** suivantes :

C1 - 1. Faire partager les valeurs de la République ;

C2 - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ;

C7 – maitriser la langue française à des fins de communication ;

C9 – intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ;

C14 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel